

Projet d'ordre du jour

Le 13 décembre 2022 à compter de 18 h 45

Salle 1 et 2 du Centre administratif de Bonaventure

APPRENONS ENSEMBLE, VISIONS LA RÉUSSITE, IMAGINONS DEMAIN

“Collaborons à imaginer demain!”

SUJETS	RESPONSABLES	DURÉE	TYPE
1. Ouverture de la rencontre et quorum	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
2. Mot de bienvenue	M ^{me} Marin (Présidente)	2 min	
3. Ordre du jour et varia	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	D
4. Déclaration de conflit d'intérêts	M ^{me} Nicol (SGC)	2 min	I
5. Période de questions	M ^{me} Nicol (SGC)		
6. Rapport de la présidente du CA	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
6.1 Correspondance			
7. Rapport du président du comité de parents	M. Yaun (Président)	5 min	I
8. Rapport de la direction générale	M. Bujold (DG)	45 min	
8.1 Suivis au procès-verbal du 22 novembre 2022			I
8.2 Retour sur le dernier rapport du protecteur de l'élève			I
8.3 Rapport annuel 2021-2022			D
8.4 Sélection de la DG:			
8.4.1 Calendrier proposé			D
8.4.2 Comité de sélection			D
9. Rapport de la direction du service des ressources financières:	M. Johnson (DSRF)	30 min	
9.1 États financiers 2021-2022 et rapport de l'auditeur externe			D
9.2 Nomination de l'auditeur externe			D
9.3 Politique de frais de déplacement et de séjour			D
10. Rapport de la direction des services éducatifs:	Mme Pichette (DSÉ)	10 min	
10.1 Politique d'admission et d'inscription			D
11. Ordre du jour de consentement	M. Bujold (DG)	5 min	D
11.1 Procès-verbal de la séance du 22 novembre 2022			
11.2			
<i>Note : Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les adopter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Aux fins du procès-verbal chacun des sujets sera toutefois consigné de manière distincte. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement et qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet de présentations, discussions ou délibérations requises. Avant la séance du CA, les administrateurs sont invités à adresser toute question où à soumettre toute correction requise en lien avec les sujets apparaissant à l'ordre du jour de consentement à l'attention du secrétaire général, Mme Sandra Nicol par courriel sg@csrl.net. Un délai d'au moins 24 heures avant la séance est apprécié.</i>			
12. Dates des prochaines rencontres	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I
13. Levée de l'assemblée	M ^{me} Marin (Présidente)		D
14. Huis clos: Évaluation de la rencontre	M ^{me} Marin (Présidente)	5 min	I